

6 OCT. 2025

6 JANV. 2026



**B  
R  
E  
S  
T**

50 ans d'évolution de photographies aériennes  
Exposition proposée par les archives de Brest  
à partir du don Gernot

**ROBERT GERNOT (1975-2005)**  
**JULIEN CREFF (2025)**

**VU DU CIEL 1975-2025**





# BREST VU DU CIEL 1975 - 2025

La ville de Brest a reçu en 2022, un don du photographe Robert GERNOT de plus de 10 000 clichés de la ville et la métropole (et aussi de certaines régions de la France) qu'il a pris entre 1975 et 2004, pour l'essentiel des campagnes de photographies aériennes réalisées avec un petit avion et qui donne à voir l'évolution de la ville depuis 50 ans. Lors de ce don majeur, qui représente plus de 10% du fond photographique des archives de Brest, la ville de Brest s'est engagée à réaliser une exposition pour faire connaître ce travail photographique de Robert Gernot et rendre hommage à ce geste qui a permis d'enrichir les collections publiques brestoises. Un travail de numérisation et d'identification de ces clichés est entrepris depuis par les archives de Brest. À ce jour près de 3 000 clichés sont identifiés, numérisés et accessibles à tous sur le site des archives. Ce travail réalisé a permis de faire la sélection des photographies qui sont au cœur de cette exposition.

Pour dialoguer avec cette mémoire de Brest au 20<sup>e</sup> siècle, en 2025, le photographe Julien CREFF a réalisé avec un drone des vues aériennes des sites sélectionnés pour permettre une lecture claire de l'évolution de la ville.

Ce dialogue entre 2 photographes est un double regard sur les évolutions urbaines sur près de 50 ans. Mais c'est aussi un double regard sur l'évolution des techniques photographiques, de l'argentique au numérique et l'évolution des techniques de prise de vue aérienne, de l'avion au drone aujourd'hui.

21 photographies en avant-après, et un montage vidéo plus large sur l'évolution de la ville et de la métropole avec les collections publiques des archives et les photographies du Don Gernot, vous sont ici présentés sur le passage des Arpètes du 6 octobre 2025 au 5 janvier 2026.

## AUTOUR DE L'EXPOSITION

- Robert Gernot sera présent les samedis pour échanger avec vous sur cette exposition.
- Pour aller plus loin, vous trouverez des informations complémentaires sur le site des archives : <https://archives.brest.fr>



## RÉALISATION

- Une exposition présentée par Brest métropole
- Photographies de Robert Gernot et Julien Creff.
  - Graphisme : Thierry Dubreil.
  - Impression : LRPG, Le Reprographe Brest.



## Robert Gernot

Je suis Robert Gernot, né en 1945 à Planguenoual (Côtes d'Armor). Je crée en 1972 un studio de photographie industrielle à Brest, mes premiers clients sont Galvelpor (Landerneau, matériel de porcheries) et la S.D.M.O. (Groupes électrogènes) pour qui j'ai réalisé 6 200 clichés.

J'ai pratiqué la photo aérienne depuis les années 1975. À la demande de la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement) du Finistère, je réalise les premiers clichés de l'anse du Moulin Blanc qui deviendra le Polder.

Dès ce moment, j'ai dû respecter les contraintes militaires et aéronautiques : déposer à la Préfecture Maritime, le plan de vol, le type d'aéronef, le nom des clients demandeurs. Après autorisation je pouvais prévoir le vol. À chaque envol j'étais accompagné, d'un gradé de l'Aéronavale, soit de Lanvéoc de la B.A.N. Landivisiau ou de la Préfecture Maritime.

J'ai réalisé ces vols principalement avec la *Finist Air*, basée à Guipavas, d'abord en Rallye puis en Cesna, celui qui faisait la liaison Brest-Ouessant, les derniers vols ont été réalisés en Cesna Caravan et avec l'hélicoptère de la protection civile dès que nous étions dans la zone des risques Seveso. L'accompagnateur « Marine » surveillait les objectifs photographiés et repartait avec les films réalisés, il les remettait aux services spécialisés de la Marine qui en assuraient le développement et le contrôle, après obtention de leur visa je pouvais récupérer mes films et planches-contact.

J'ai toujours travaillé au 6 X 7 Pentax (aucun recadrage) le seul inconvénient est le nombre limité de vues par film (10) qui m'obligeait à une grande rigueur au niveau du déclenchement. J'ai réalisé le suivi de chantier de la Forme N°3 de radoub pour 500 000 Tonnes, j'ai photographié le premier Tanker à y entrer le « Licorne Pacifique », le premier 300 000 Tonnes le « Bellamya » et bien d'autres. En 30 ans, j'ai photographié Brest à partir du ciel, avec ses changements d'Océanopolis au Technopôle en passant par la Faculté Victor Ségalen et les futurs Capucins.

P.S. à toutes ces obligations réglementaires il y avait aussi à prendre en compte les conditions météorologiques...

## Julien Creff

Dans les années 80, alors que j'étais encore enfant, un hasard orienta mon regard vers la vitrine de Robert Gernot. Pour la première fois, je découvrais un studio et le travail d'un photographe. Plus tard, après avoir mené des études en photojournalisme à Londres, et réalisé, plusieurs années durant, des reportages en Angleterre et en Chine, j'ai retrouvé Brest.

Avec Chantal Rio, responsable des archives, et Robert, notre plan de vol était précis : nous appuyer sur l'histoire de Brest pour souligner les importantes transformations qu'elle a connues depuis 1975. Là où Robert Gernot a physiquement survolé Brest en avion équipé de son appareil photo, j'ai pour ma part télécommandé mon drone dans les cieux. C'était passionnant car il s'agissait de survoler mentalement son travail initial, à la recherche d'angles communs pour créer un effet miroir et mettre en lumière les mutations urbaines. Le calque d'aujourd'hui que je posais sur son regard d'hier générait de la surprise, mais aussi l'émotion du spectacle de quarante ans écoulés, mes propres souvenirs d'enfance y surgissant d'entre les nuages.

Limité à 120 mètres d'altitude en drone, il ne m'était pas possible de recréer l'angle de champ, plus vaste, qu'obtenait Robert en avion. Seul l'assemblage de plusieurs clichés a permis de reconstituer des images aux perspectives presque similaires. La télécommande du drone dans une main et des tirages de photos de Robert dans l'autre, je me suis bien amusé. Que dire aussi de la patience nécessaire pour obtenir le droit de se promener dans un espace aérien sensible sur lequel préfecture, services de l'aéroport et Marine Nationale veillent avec autorité. Le sésame obtenu il faut espérer une météo favorable. Et quand tout est calé, voilà le goéland qui se prend d'amour pour l'appareil photo volant...

Ce dialogue entre deux techniques de prise de vue aérienne que quatre décennies séparent m'a permis de revisiter mes souvenirs d'enfance et de proposer un regard actuel sur la ville de Brest. J'espère qu'il vous procurera, comme à moi, le plaisir de prendre de la hauteur et de voir votre ville à vol d'oiseau.



L'un des avions qui accompagnait Robert Gernot pour ses prises de vue était un CESSNA CARAVAN, plus ancien mais du même type que celui-ci qui assure les vols réguliers Brest - Quessant. © CAPITAINEFILIP / WIKIMEDIA COMMONS - 2009



Julien Creff préparant une prise de vue avec son drone.  
En médaillon : réglage de la prise de vue sur l'écran de contrôle.  
© ALEXIS MARION

## De Robert Gernot à Julien Creff : 50 ans d'évolution technique photographique

*Au-delà de la dimension historique impulsée par ce don, ce projet donne à voir l'évolution en 50 ans des prises de vues aériennes et de confronter deux pratiques photographiques : l'analogique et le numérique. Les négatifs originaux de Robert Gernot ont d'abord été numérisés aux Archives de Brest, Julien Creff les a restaurés.*

→ En dehors des contraintes réglementaires inhérentes à la P 112 (zone militaire interdite de survol, à préciser par la Préfecture Maritime), je décidais dans le créneau autorisé des heures de prises de vues en fonction des conditions météorologiques. La veille de la date choisie, je prévenais la Préfecture Maritime qui désignait un observateur, il contrôlait toutes les prises de vues réalisées. La réglementation était contraignante puisque l'accompagnateur repartait avec les films qui étaient développés et contrôlés par les Services de la Préfecture Maritime avant que je ne puisse les récupérer.

Toutes les prises de vues ont été effectuées avec des boîtiers 6 x 7 PENTAX format 120 (10 vues) principalement en négatif couleur (plus souple que l'ektachrome, diapositive). J'utilisais principalement deux objectifs, le 105 mm objectif normal pour ce format et le 55 mm qui était un grand angle. Pour toutes ces missions aériennes je devais bien préciser au pilote mes objectifs et en vol communiquer par gestes car l'avion était très bruyant. Pour le CESSNA CARAVAN, la porte arrière droite était démontée et un déflecteur y était installé afin d'empêcher l'air extérieur d'y entrer. Le 6 x 7 était le format idéal car le cadrage rectangulaire se faisait à la prise vue. Le coût de l'avion était un élément très important pour regrouper au maximum les missions aériennes et ainsi mutualiser les frais d'aéronefs.

Robert Gernot

→ Pour permettre l'utilisation optimale des photographies analogiques de Robert, il a fallu les restaurer : poussières et micro-rayures ont été supprimées grâce à des logiciels spécialisés. Les images ont été retravaillées : réajustement des couleurs, des contrastes et de l'exposition de certaines zones, afin de retrouver un rendu fidèle à la photographie d'origine. L'intelligence artificielle a été mise à contribution pour accroître la résolution et restituer des détails peu visibles sur les numérisations.

Les photographies récentes, réalisées par drone, relèvent quant à elles d'un processus entièrement numérique, de la prise de vue à la postproduction. L'exposition met ainsi en regard ces deux techniques et invite à comparer leurs rendus respectifs. La contrainte réglementaire de vol à 120 mètres maximum a toutefois limité le champ couvert par les prises de vues au drone, plus restreint que celui obtenu autrefois depuis un avion. Là encore, l'intelligence artificielle a permis de pallier cette contrainte en assemblant plusieurs clichés pour reconstituer de larges panoramas comparables aux vues d'archives.

La photographie par drone offre aujourd'hui de nombreux avantages : visualisation immédiate des prises de vues, liberté de déplacement, possibilités d'ajuster les angles en temps réel et absence de limite dans le nombre d'images capturées. À l'inverse, travailler depuis un avion imposait davantage de contraintes techniques et logistiques, rendant l'exercice plus complexe pour le photographe.

Julien Creff



**1992**

L'hôpital Morvan,  
le complexe sportif  
Maréchal Foch, le centre  
des finances publiques  
en 1992.  
© ROBERT GERNOT

## FACULTÉ VICTOR SEGALEN

**2025**

L'hôpital Morvan,  
la faculté Victor Segalen  
en 2025.  
© JULIEN CREFF





**1985**

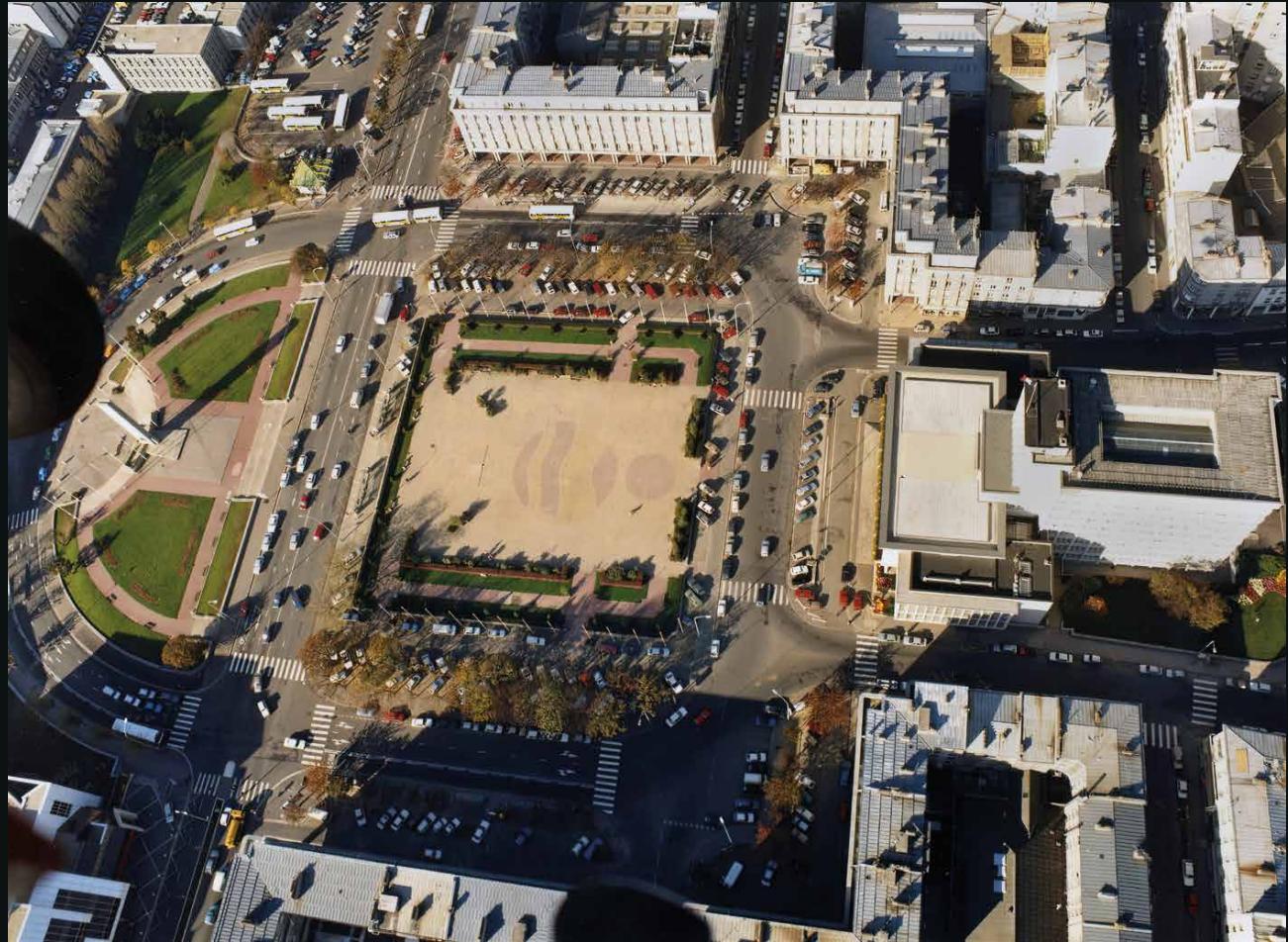
La place de la Liberté,  
la place général Leclerc,  
le parking angle  
avenue Clemenceau /  
rue Duquesne.  
© ROBERT GERNOT

## PLACE DE LA LIBERTÉ

**2025**

La place de la Liberté,  
la place Général Leclerc,  
le multiplexe Liberté,  
les travaux de la ligne  
de tramway.  
© JULIEN CREFF



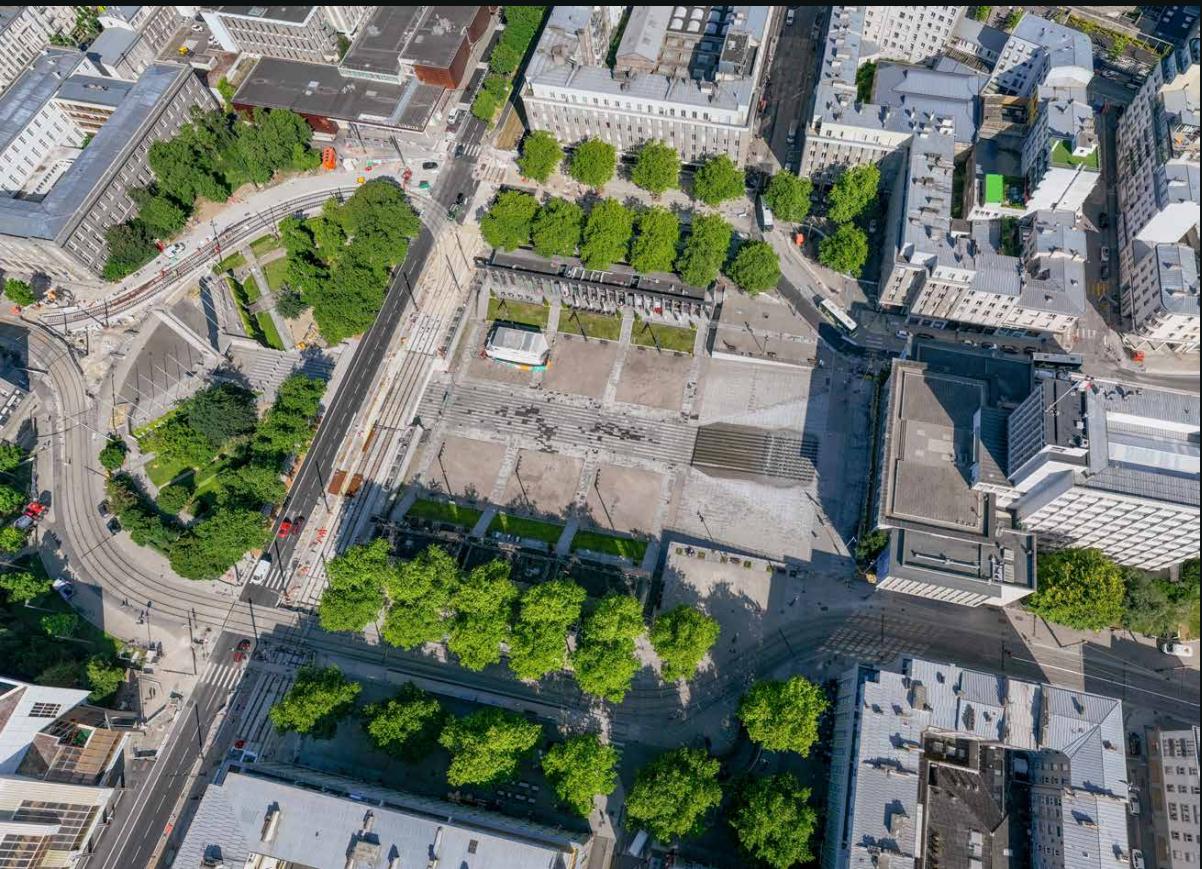


**1988**

La place de la Liberté,  
la place Général Leclerc,  
l'hôtel de ville.  
© ROBERT GERNOT

## PLACE DE LA LIBERTÉ

**2025**



La place de la Liberté,  
l'avenue Clémenceau  
en travaux pour la ligne  
de tramway, la place  
Général Leclerc.  
© JULIEN CREFF



**1990**

La place de Strasbourg,  
le garage Citroën,  
la rue de Paris, la tour de  
télécommunications.  
© ROBERT GERNOT

## PLACE DE STRASBOURG



**2025**

La place de Strasbourg,  
la ligne de tramway,  
la rue Jean Jaurès.  
© JULIEN CREFF



**1997**

La place de Strasbourg,  
le lycée et collège de  
l'Iroise, le garage Citroën  
et de Paris, le château d'eau  
à droite et la tour de  
télécommunications  
à gauche.  
© ROBERT GERNOT

## PLACE DE STRASBOURG



**2025**

La place de Strasbourg,  
la ligne de tramway,  
le château d'eau à  
droite et la tour de  
télécommunications  
à gauche.  
© JULIEN CREFF



**1999**

Le bas de la rue de Siam,  
le pont de Recouvrance,  
l'arsenal, la tour  
Tanguy, le quartier de  
Recouvrance.

© ROBERT GERNOT

## BAS DE SIAM



**2025**

Le bas de la rue de Siam,  
le pont de Recouvrance,  
l'arsenal, le tramway,  
la tour Tanguy, le quartier de  
Recouvrance.

© JULIEN CREFF



**1994**

Le plateau des Capucins  
avec les ateliers de la  
Marine nationale, l'école  
des apprentis, le terrain  
de sports.  
© ROBERT GERNOT

## LE PLATEAU DES CAPUCINS

**2025**

Les ateliers des Capucins,  
l'esplanade de la  
Fraternité.  
© JULIEN CREFF





**1999**

L'arsenal, le plateau  
des Capucins,  
la rue de Maissin.

© ROBERT GERNOT

## LE PLATEAU DES CAPUCINS

**2025**





**1993**

Le pont Albert Louppe  
et le pont de l'Iroise en  
cours de construction.  
© ROBERT GERNOT

## PONT DE L'IROISE

**2025**

Le pont Albert Louppe  
et le pont de l'Iroise.  
© JULIEN CREFF





**1988**

L'aéroport de Brest-Guipavas, la tour de contrôle, les parkings, les avions sur le tarmac, la piste d'envol.  
© ROBERT GERNOT

## AÉROPORT

**2025**

L'aéroport de Brest-Guipavas, la tour de contrôle, le parking.  
© JULIEN CREFF





**1984**

Le port de plaisance du  
Moulin Blanc, le centre  
nautique.  
© ROBERT GERNOT

Océanopolis, les rues des  
mouettes et des albatros,  
le sentier du port.  
© JULIEN CREFF

## LE MOULIN BLANC

**2025**





**1999**

Le port de plaisance du Moulin Blanc, le centre nautique, Océanopolis en travaux, la rue Eugène Berest.

© ROBERT GERNOT

## LE MOULIN BLANC

**2025**



Le port de plaisance du Moulin Blanc, la digue Florence Arthaud et la grève du polder aménagée.

© JULIEN CREFF



**1992**

Le Technopôle Brest-Iroise à Plouzané.  
Au centre, l'avenue du Technopôle et IFREMER  
en arrière-plan.  
© ROBERT GERNOT

## TECHNOPÔLE BREST-IROISE

**2025**

Le Technopôle Brest-Iroise, l'avenue du  
Technopôle, l'IPEV  
(Institut Polaire Paul-  
Emile Victor) et l'ENIB.  
© JULIEN CREFF





**1992**

Le Technopôle Brest-Iroise à Plouzané.  
Au centre, l'Ecole Nationale Supérieure des  
Télécommunications de Bretagne (ENSTB).  
© ROBERT GERNOT

## TECHNOPÔLE BREST-IROISE

**2025**

Le Technopôle Brest-Iroise à Plouzané, l'IMT Atlantique et son terrain de sports.  
© JULIEN CREFF





**1995**

L'usine d'incinération du Spernot et la mise en place de la déchetterie.  
© ROBERT GERNOT

## SPERNOT

**2025**



L'usine d'incinération du Spernot, la déchetterie, le rond-point de l'Estonie, la route Louise Weiss.  
© JULIEN CREFF



**1989**

La Cavale Blanche,  
la rue Hms Warspite, le  
rond-point de Gazez Wen,  
la rue Jean Sébastien  
Bach, l'avenue de Tallinn.  
© ROBERT GERNOT

## LA CAVALE BLANCHE

**2025**



La Cavale Blanche,  
la rue Hms Warspite, le  
rond-point de Gazez Wen,  
la rue Jean Sébastien  
Bach.  
© JULIEN CREFF



**1993**

Le chantier de construction de l'hôpital de la Cavale Blanche à Brest et le Boulevard Tanguy Prigent.  
© ROBERT GERNOT

## CHU CAVALE BLANCHE

**2025**

Le CHU de la Cavale Blanche, les parkings et le boulevard Tanguy Prigent.  
© JULIEN CREFF





**1976**

Le Polygone, l'hypermarché Euromarché,  
l'emplacement des anciennes baraqués  
et la butte .  
© ROBERT GERNOT

Le Centre commercial  
Iroise, le parc Éole.  
© JULIEN CREFF

## LE POLYGONE

**2025**





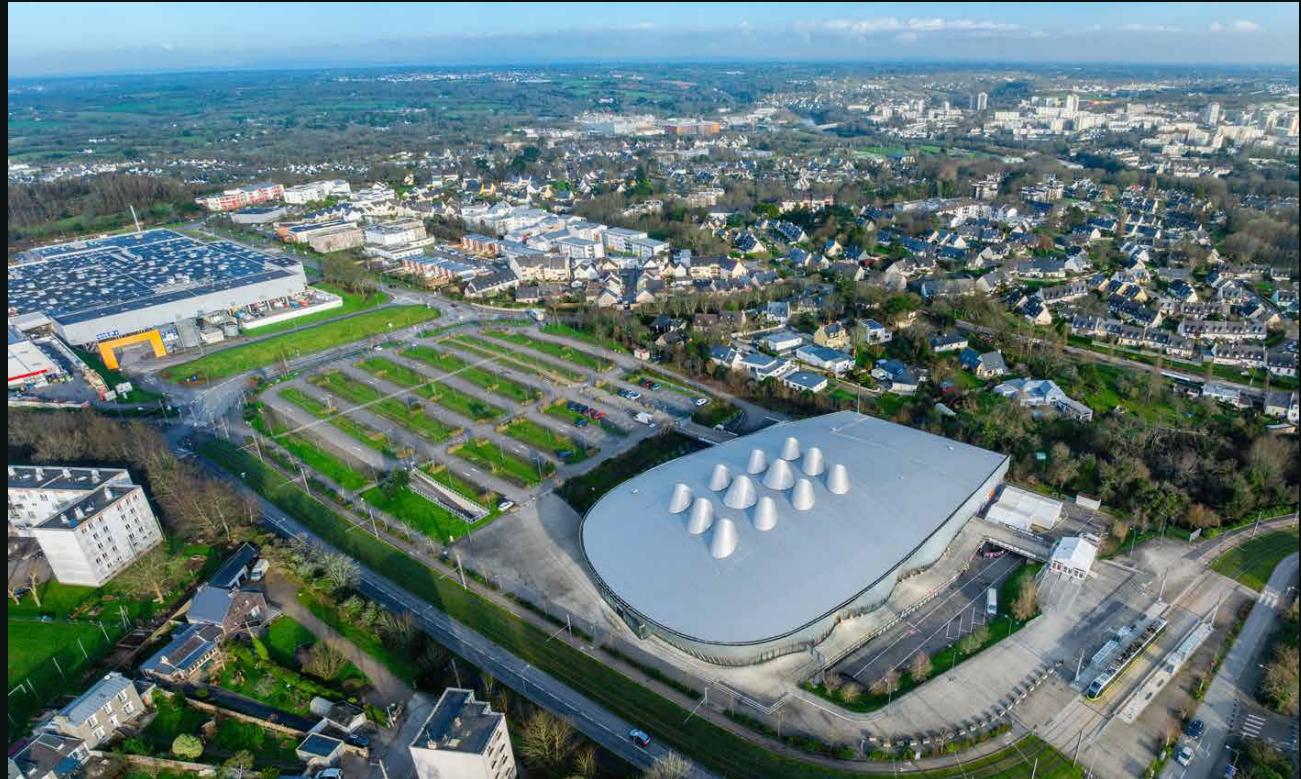
**1988**

Le stade du Polygone.  
© ROBERT GERNOT

## LE POLYGONE

**2025**

L'Arena.  
© JULIEN CREFF





**1990**

Le centre de Keraudren,  
la chapelle, la RN 12, des  
terrains cultivés,  
le Leclerc Meubles,  
la pépinière Sterninou,  
le supermarché Edouard  
Leclerc.

© ROBERT GERNOT

Le centre Leclerc  
Gouesnou au fond,  
la RN 12, la polyclinique  
de Keraudren, le CERP,  
le garage Distinxion,  
en face l'hôtel Ibis,  
le garage Mazda.

© JULIEN CREFF

## KERGARADEC

**2025**

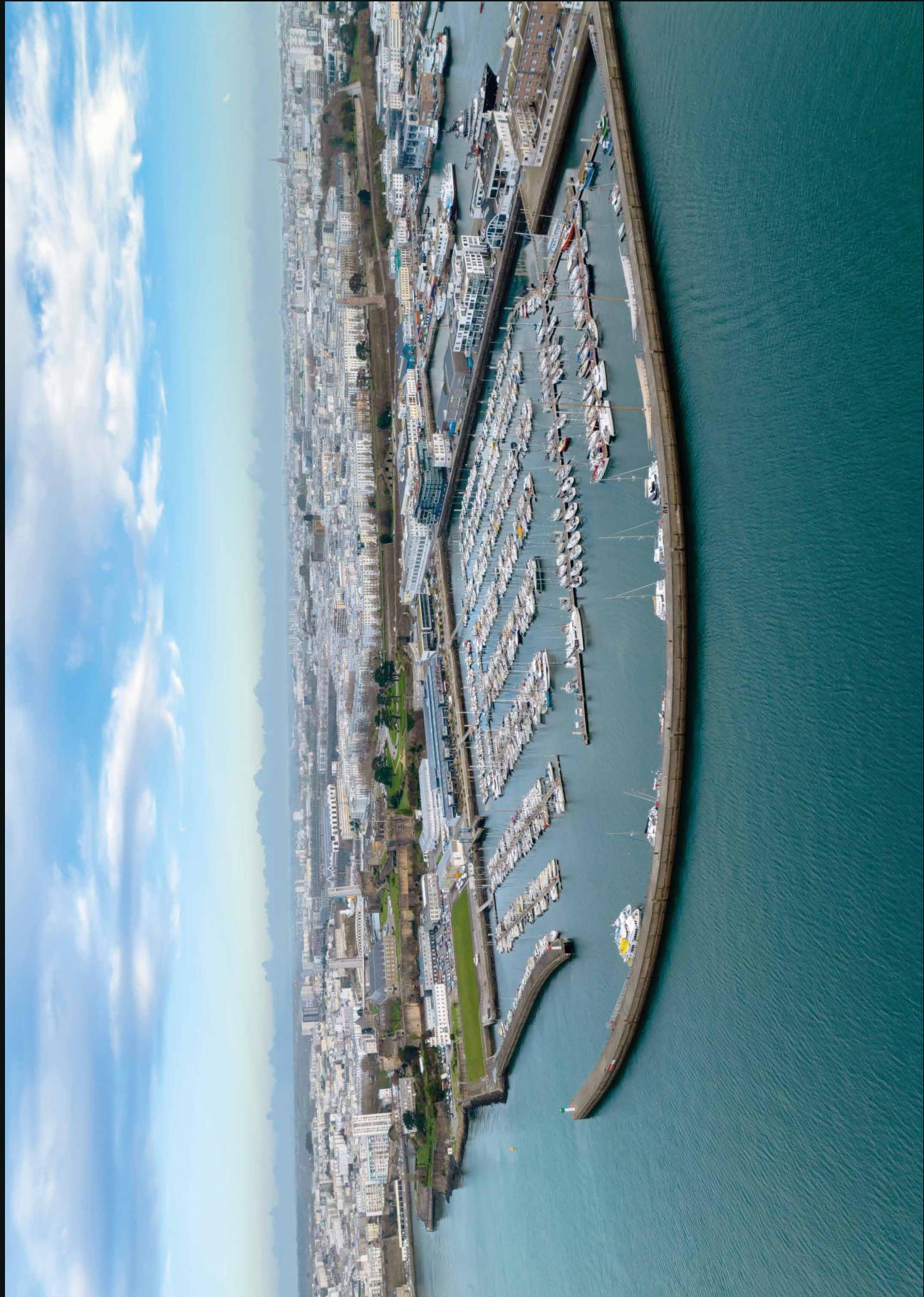


**1999**

Le port militaire du Château

© ROBERT CRÉMOT





2025

La marina di Cagliari

© Gianni Cesar

Livret édité à l'occasion de la présentation de l'exposition aux ateliers des Capucins en 2025.

Graphisme : Thierry Dubreil

Mise en page : Service reprographie

Exposition des archives de Brest, édition par le service reprographie en 2025.